

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Mise en relation des fonctions et des compétences

COMPETENCES		FONCTIONS					
		F5	F4	F3	F2	F1	F0
S'INFORMER	C1-1 Interroger le client sur ses besoins.						
	C1-2 Recueillir auprès de l'utilisateur les informations nécessaires pour conduire une opération de maintenance.						
	C1-3 Décoder les documents relatifs à tout ou partie d'un ouvrage.						
	C1-4 Sélectionner la (les) fiche(s) qualité(s) correspondant aux travaux à réaliser.						
	C1-5 Interpréter un planning d'intervention.						
	C1-6 Collecter les divers éléments de déroulement des travaux.						
	C1-7 Identifier la nature des activités relative au chantier concernant les Interventions ou les travaux (hors tension ou au voisinage).						
	C1-8 Identifier et extraire du programme de déroulement du chantier les activités à réaliser dont il a la charge.						
	C1-9 Interroger le client sur son degré de satisfaction.						
EXECUTER	C2-1 Traduire en solutions techniques les besoins du client.						
	C2-2 Compléter les plans, schémas, plannings et devis.						
	C2-3 Modifier l'ordonnancement des activités.						
	C2-4 Implanter les constituants d'un ouvrage.						
	C2-5 Poser les conduits, supports et conducteurs, les appareils en appliquant les procédures, textes et règlement en vigueur.						
	C2-6 Connecter les différents types de conducteurs.						
	C2-7 Configurer les éléments de l'ouvrage.						
	C2-8 Contrôler l'adéquation entre la réalisation et : le cahier des charges, Les normes en vigueur.						
	C2-9 Vérifier les grandeurs caractéristiques de l'ouvrage.						
	C2-10 Contrôler le fonctionnement de l'installation.						
	C2-11 Effectuer les mesures confirmant l'efficacité des moyens de protection des personnes.						
	C2-12 Modifier le dossier technique (recollement) conformément au travail exécuté.						
	C2-13 Réaliser les interventions de maintenance préventive en prenant en compte les contraintes d'environnement et de sécurité.						
	C2-14 Identifier le (ou les) élément(s) défectueux lors d'une intervention de maintenance corrective (curative ou palliative).						
	C2-15 Remplacer les éléments défectueux.						
	C2-16 Rétablir la ou les énergies sur l'ouvrage suite à une opération de maintenance.						
	C2-17 Compléter la fiche de gestion du chantier.						
	C2-18 Compléter la fiche client.						
	C2-19 Présenter au client l'ouvrage et son fonctionnement.						
JUSTIFIER	C3-1 Argumenter les solutions retenues relatives aux plans, schémas, plannings, devis, liste des matériels, outillages et consignes de sécurités en vue de la constitution du dossier de réalisation						
	C3-2 Argumenter auprès du client, du point de vue technique et économique la solution retenue.						
	C3-3 Choisir le mode de pose adapté des constituants d'un ouvrage.						
	C3-4 Proposer une implantation relative aux constituants de l'ouvrage.						
	C3-5 Indiquer la modification ou l'amélioration à prévoir pour supprimer un dysfonctionnement.						
COMMUNIQUER	C4-1 Présenter au client les possibilités d'évolution de son installation.						
	C4-2 Présenter au client l'ensemble des prestations proposées par son entreprise.						
	C4-3 Expliquer et/ou traduire les notices et guides d'utilisation.						
	C4-4 Dialoguer avec les différents intervenants du chantier.						
	C4-5 Transmettre à sa hiérarchie et/ou à son équipe, les informations utiles au bon déroulement de l'exécution des travaux.						
	C4-6 Rendre compte de façon exhaustive des modifications effectuées.						
	C4-7 Rendre-compte par écrit et par oral d'une intervention de maintenance.						
PREPARER	C5-1 Proposer un matériel remplissant les mêmes fonctions qu'un appareil à remplacer.						
	C5-2 Établir la liste des: Matériels électriques constituant l'ouvrage, outillage spécifique et collectif,- appareils de mesurage et/ou de contrôle, équipements de protection individuels et collectifs.						
	C5-3 S'assurer de la disponibilité des matériels, de l'outillage, des appareils de mesurage et de contrôle et des équipements de protection collectifs.						
	C5-4 Définir la chronologie des activités confiées.						
C5-5 Attribuer à chaque équipier, en fonction de ses compétences spécifiques et de son titre d'habilitation, les activités professionnelles prévues au planning.							

	Majoritairement acquis en établissement de formation
	Majoritairement acquis en entreprise encadré par le tuteur
	Acquis à parité dans les deux lieux de formation

Mise en relation des tâches et des compétences

F0 - ETUDE	T0-1 Renseigner le dossier de réalisation (installation, chantier, équipement).	C1-3 Décoder les documents relatifs à tout ou partie d'un ouvrage. C2-2 Compléter les plans, schémas, plannings et devis. C3-1 Argumenter les solutions retenues relatives aux plans, schémas, plannings, devis, liste des matériels, outillages et consignes de sécurités en vue de la constitution du dossier de réalisation
	T0-2 Prendre en compte les documents concernant la démarche qualité.	C1-4 Sélectionner la (les) fiche(s) qualité(s) correspondant aux travaux à réaliser.
F1 - ORGANISATION	T1-1 Etablir la liste du matériel d'exécution, d'installation, de vérification, et de sécurité et si nécessaire rédiger une liste complémentaire de matériel à commander.	C5-2 Etablir la liste des: Matériels électriques constituant l'ouvrage, outillage spécifique et collectif, appareils de mesurage et/ou de contrôle, équipements de protection individuels et collectifs. C5-3 S'assurer de la disponibilité des matériels, de l'outillage, des appareils de mesurage et de contrôle et des équipements de protection collectifs
	T1-2 Répartir les tâches en fonction des compétences des équipiers et de leur niveau d'habilitation.	C1-7 Identifier la nature des activités relative au chantier concernant les Interventions ou les travaux (hors tension ou au voisinage). C5-5 Attribuer à chaque équipier, en fonction de ses compétences spécifiques et de son titre d'habilitation, les activités professionnelles prévues au planning.
	T1-3 Planifier les tâches en tenant compte des interventions des autres corps de métier et du plan de charge de l'entreprise.	C1-8 Identifier et extraire du programme de déroulement du chantier les activités à réaliser dont il a la charge. C5-4 Définir la chronologie des activités confiées.
	T1-4 Communiquer les informations relatives aux travaux et aux conditions d'exécution.	C4-5 Transmettre à sa hiérarchie et/ou à son équipe, les informations utiles au bon déroulement de l'exécution des travaux.
	T1-5 Rassembler les éléments de déroulement du chantier pour en déterminer les coûts.	C1-6 Collecter les divers éléments de déroulement des travaux. C2-17 Compléter la fiche de gestion du chantier.
	T1-6 Réunir les éléments préparatoires en vue de participer à une réunion de chantier	C1-6 Collecter les divers éléments de déroulement des travaux. C2-17 Compléter la fiche de gestion du chantier.
F2 - REALISATION	T2-1 Câbler et raccorder l'appareillage, les tableaux, armoires électriques, installations et réseaux.	C2-5 Poser les conduits, supports et conducteurs, les appareils en appliquant les procédures, textes et règlement en vigueur. C2-6 Connecter les différents types de conducteurs.
	T2-2 Adapter , si nécessaire l'implantation et la pose du matériel.	C2-4 Planter les constituants d'un ouvrage. C3-3 Choisir le mode de pose adapté des constituants d'un ouvrage. C3-4 Proposer une implantation relative aux constituants de l'ouvrage.
	T2-3 Vérifier la conformité de réalisation de l'ouvrage.	C2-8 Contrôler l'adéquation entre la réalisation et : le cahier des charges, Les normes en vigueur.
	T2-4 Coordonner les activités liées aux intervenants du chantier.	C1-5 Interpréter un planning d'intervention. C2-3 Modifier l'ordonnement des activités. C4-4 Dialoguer avec les différents intervenants du chantier.
F3 - MISE EN SERVICE	T3-1 Effectuer les essais, réglages, vérifications et corrections nécessaires à la réception technique de l'ouvrage.	C2-7 Configurer les éléments de l'ouvrage. C2-9 Vérifier les grandeurs caractéristiques de l'ouvrage. C2-10 Contrôler le fonctionnement de l'installation. C2-11 Effectuer les mesures confirmant l'efficacité des moyens de protection des personnes.
	T3-2 Fournir les éléments, donner les informations, mettre à jour les documents pour permettre la bonne exécution des plans de recollement.	C2-12 Modifier le dossier technique (recollement) conformément au travail exécuté. C4-6 Rendre compte de façon exhaustive des modifications effectuées.
	T3-3 Procéder à la livraison de l'ouvrage en relation avec le client.	C2-19 Présenter au client l'ouvrage et son fonctionnement.
	T3-4 Remettre et expliciter les guides d'utilisation y compris de langue anglaise.	C4-3 Expliquer et/ou traduire les notices et guides d'utilisation.
F4 - MAINTENANCE	T4-1 Collecter les informations émanant du client ou de l'utilisateur.	C1-2 Recueillir auprès de l'utilisateur les informations nécessaires pour conduire une opération de maintenance.
	T4-2 Effectuer les opérations prédéfinies liées aux visites planifiées.	C2-13 Réaliser les interventions de maintenance préventive en prenant en compte les contraintes d'environnement et de sécurité.
	T4-3 Déceler un défaut ou une anomalie de fonctionnement et son origine.	C2-14 Identifier le (ou les) élément(s) défectueux lors d'une intervention de maintenance corrective (curative ou palliative).
	T4-4 Proposer une modification ou une amélioration.	C3-5 Indiquer la modification ou l'amélioration à prévoir pour supprimer un dysfonctionnement. C5-1 Proposer un matériel remplissant les mêmes fonctions qu'un appareil à remplacer.
	T4-5 Remettre l'ouvrage en état de fonctionnement.	C2-7 Configurer les éléments de l'ouvrage. C2-9 Vérifier les grandeurs caractéristiques de l'ouvrage. C2-11 Effectuer les mesures confirmant l'efficacité des moyens de protection des personnes. C2-15 Remplacer les éléments défectueux. C2-16 Rétablir la ou les énergies sur l'ouvrage suite à une opération de maintenance.
	T4-6 Transmettre les résultats de l'intervention auprès du client et de sa hiérarchie.	C4-7 Rendre-compte par écrit et par oral d'une intervention de maintenance.
F5 - RELATION CLIENTE-ENTREPRISE	T5-1 Faire exprimer les besoins du client et les traduire. Conseiller le client et lui présenter des solutions.	C1-1 Interroger le client sur ses besoins. C2-1 Traduire en solutions techniques les besoins du client. C3-2 Argumenter auprès du client, du point de vue technique et économique la solution retenue.
	T5-2 Recueillir le degré de satisfaction du client après réalisation de l'ouvrage dont il a la responsabilité.	C1-9 Interroger le client sur son degré de satisfaction.
	T5-3 Informé le client sur des prestations complémentaires.	C4-1 Présenter au client les possibilités d'évolution de son installation. C4-2 Présenter au client l'ensemble des prestations proposées par son entreprise.
	T5-4 Renseigner la fiche client de l'entreprise.	C2-18 Compléter la fiche client.